

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration**  
**Du mardi 2 février 2021**

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT  
Secrétaire de séance : Mme PATTON  
Membres excusés : Mmes CLERC, AGAZZI, VERGE, DUBOIS  
M. NIEPCERON, CHEVIRON, GAILLARDET, DENIZOT,  
Membres présents : Mmes MAGNIN-FEYSOT, TARBY, JARNIGON, MILLERAND, LOEUILLARD,  
ZELFA, PATTON, BRUN, CARON, GUILLEMOT, MALLET, SEURRE, DUPRE,  
M. GAVOILLE, THOMASSIN, DEMORTIER, MIGNOT, COURROYE, LUCEA,  
DELEULE, MENNESSON, BLANCHARD  
Membres absents : Mme CHAMPY  
Membres invités : Mme DIDIERLAURENT

Nombre de membres présents au début du conseil : 22      Quorum : 16

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

Accueil des membres du CA et désignation d'un secrétaire de séance, Mme PATTON se propose d'assurer cette fonction pour ce CA.

**1/Approbation du PV du 26.11.2020. :**

Madame Magnin-Feysot nous informe que Monsieur Niepceron demande que soit fait mention, dans le compte-rendu du CA du 26/11, de la réponse apportée par la Région à la question diverse relative à la subvention allouée par la Région dans le cadre du plan de relance.

*« M. NIEPCERON informe le CA que la région accélère ses investissements pour répondre aux besoins des établissements et des entreprises. Elle a ainsi alloué au lycée 59048€ au titre du plan de relance – dotation exceptionnelle RCP transition énergétique »*

Le PV du CA du 26/11/20 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

**2/ Projet de répartition de la DGH pour la rentrée 2021**

Le nombre d'heures allouées pour le lycée pour la rentrée 2021 s'élève à 987 h réparties entre 916 heures postes et 71 heures supplémentaires. Le lycée bénéficie également de 15 IMP.

Mme Magnin-Feysot commence par expliquer les différentes informations présentes dans le document, et notamment les différents intitulés correspondant aux classes qui ont changé avec la rénovation de la voie professionnelle et la création des familles de métiers.

Un changement est à noter sur les besoins de la section Gestion Administration. Une enseignante de GA demande un temps partiel à la rentrée prochaine et effectuera un service à 14 h au lieu de 18 h. Les besoins passant à 86 h au lieu de 90 h, 4 heures ont été rendues à la section Commerce-Vente. En effet, depuis quelques années, les heures d'économie droit avaient été données à la section GA dans le but d'éviter une suppression de poste dans cette dernière.

Autre changement à noter : en Terminale AGA, deux demi-sections cohabitent, 15 élèves de GA et 15 élèves de Métiers de l'accueil. Or, les référentiels de ces deux bacs étant différents, il n'est pas possible de les regrouper pour les heures de chef d'œuvre. Il manque donc 2 heures à la demi-section GA. Afin de retrouver ces heures, des glissements sont proposés entre la section GA et la section Commerce-Vente.

En EPS, la question s'est posée lors du conseil pédagogique et de la commission permanente de maintenir ou de supprimer un poste d'enseignant. Après consultation du Rectorat, Mme Magnin-Feysot propose de geler le poste d'EPS pendant 1 an, le Rectorat affectera un remplaçant sur les heures à la rentrée (un TZR par exemple). Ce poste sera en effet amené à être créé, mais en poste partagé avec un autre établissement, donc il n'est pas nécessaire de le mettre au mouvement et de le voir supprimer un an après.

En allemand, en espagnol, en arts appliqués et en lettres-histoire, des blocs de moyens provisoires (BMP) seront demandés.

En commerce, le BMP demandé étant de 31 h, Mme Magnin-Feysot va demander la création d'un poste de PLP Vente pour 18 heures qui paraîtra au mouvement pour stabiliser la situation avec un enseignant titulaire, complété par un BMP de 13 heures.

En CSR, un BMP de 18h sera demandé. Une enseignante faisant valoir son droit à la retraite, un poste paraîtra également au mouvement.

#### **Votes proposés :**

**- Poste gelé en EPS et création de poste en Commerce-Vente : adopté à l'unanimité**

**- Projet de répartition de la DGH : 21 POUR 1 ABSTENTION**

Monsieur Demortier fait remarquer que nous avons voté un projet et que la répartition de la DGH sera amenée à être retouchée. Mme Magnin-Feysot précise qu'évidemment, comme tous les ans, elle sera certainement amenée à ajuster cette répartition d'ici le mois juillet.

### **3/ Questions financières**

Le logiciel qui permet la gestion des manuels scolaires n'étant plus fonctionnel, le fournisseur nous propose un contrat pour un nouveau logiciel hébergé en fonction du nombre de manuels scolaires. Monsieur Gavaille détaille le tarif proposé.

Un parent d'élève demande si une maintenance est comprise dans le contrat. M. Gavaille assure qu'elle est comprise dans le prix.

**Vote pour la signature du contrat avec la société Gerelec : Abstention : 1 Pour : 22**

### **4/ Questions diverses**

#### **- Questions des parents d'élèves :**

Les représentants des parents d'élèves demandent la remise en fonctionnement du distributeur de boissons chaudes, les enseignants ayant leur distributeur en état de marche, ils souhaiteraient que les élèves aient également la possibilité d'acheter des boissons chaudes.

Mme Jarnigon souligne le problème du masque qui sera forcément baissé lors de la prise de boissons chaudes.

Le protocole sanitaire imposé est tellement contraignant qu'il est difficile de prendre cette décision. Le nombre d'élèves présents devant la machine à café, le brassage, peuvent augmenter le risque de contagion.

Mme Magnin-Feysot propose de différer cette décision à la rentrée des vacances de février. Les élèves du CVL seront consultés sur ce point. Monsieur Deleule demande qu'un parent soit présent lors de cette consultation.

#### **- Questions des enseignants :**

- Demande des enseignants d'accéder de nouveau au bâtiment par la porte qui se situe près des escaliers montant à l'internat. Cette porte a été fermée dans le but de renforcer la sécurité mais aussi de limiter les passages. Monsieur Gavaille propose la création d'une seconde porte qui sera accessible par digicode, dont le code sera communiqué aux enseignants. Un devis a été demandé à un artisan, le projet est en cours.

- Des enseignants demandent s'il est possible d'avoir de nouveau une bouilloire en salle des professeurs. Mme Magnin-Feysot va y réfléchir. Il va être aussi demandé si une fonction eau chaude pourrait être intégrée au distributeur de boissons.
- Il ne sera pas possible d'accepter la demande des enseignants de remettre un four à micro-ondes à la cantine en raison des contraintes sanitaires.
- Les enseignants font remonter également le manque de variété et la diminution de la qualité des repas servis à la cantine scolaire remarqués par la plupart des adultes se restaurant à la cantine mais aussi par les élèves.

Monsieur Gavaille précise que depuis le début de la crise sanitaire, une personne étant affectée à la désinfection, il manque donc une personne à la confection des repas.

Un audit sanitaire des services de l'état a eu lieu la semaine dernière, de manière inopinée. Il en résulte une visite satisfaisante.

Mme Didier-Laurent, responsable de la restauration scolaire, est présente au conseil d'administration pour répondre à la question des enseignants. Elle explique qu'il y a tellement de contraintes de traçabilité depuis le début de la crise sanitaire, que le personnel est très pris par la désinfection des tables, distribution des couverts, du pain, de l'eau qu'il devient difficile de cuisiner des plats. M. Gavaille constate effectivement qu'il y a une diminution de la qualité des plats servis depuis le début de la crise du Covid. Néanmoins les convives doivent prendre du plaisir à table, le service de restauration y travaille.

Les élèves présents au conseil d'administration disent que les repas sont bons mais qu'ils ont faim. Monsieur Demortier demande si le personnel travaillant à la restauration scolaire est suffisant compte tenu du nombre de repas servis. Monsieur Gavaille répond que oui.

Mme Didier-Laurent informe qu'il sera mis en place une enquête de satisfaction et que son bureau est ouvert pour échanger ou poser des questions. Les élèves ne doivent pas hésiter à demander du supplément s'ils souhaitent davantage dans leur assiette.

Mme Magnin-Feysot propose de réactiver la commission Menus. Une réunion est programmée le mercredi 3 mars de 11 h à 12 h. Les membres seront : proviseure, proviseure-adjointe, gestionnaire, cheffe de cuisine, infirmière, la CPE, l'ADDF, un représentant des parents d'élèves : M. DELEULE, un représentant des enseignants : M. MIGNOT et un représentant des élèves du lycée. La principale du collège Jacques Brel fera également partie de cette commission ainsi qu'un représentant des élèves.

#### **Vote pour la création de la commission Menus : adopté à l'unanimité**

- La ville de Vesoul va mettre en place une expérimentation dans la rue Biankouma et Sipilou : le sens de circulation va être inversé. C'est un projet qui a pour but de redynamiser la zone, renforcer la sécurité et la mobilité douce (piétons, cyclistes...). Mme Patton et Mme Brun font remarquer que la place Jacques Brel aurait bien besoin d'être goudronnée et sécurisée. Monsieur Thomassin reviendra vers nous dès qu'il en saura plus. Mme Magnin-Feysot en profite pour remercier la ville de Vesoul pour ce qu'elle fait pour la sécurité de nos élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

**À Vesoul, le 2 février 2021**

**La Présidente,  
V. MAGNIN-FEYSOT**

**La Secrétaire,  
D.PATTON**